

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES COMTÉ DE VERCHÈRES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Verchères tenue à la salle du Conseil, le mardi 6 septembre 2022 à compter de 20 h.

À laquelle sont présents :

Monsieur Alexandre Bélisle, Maire Madame Annie Dubeau, Conseillère Monsieur Claude Ménard, Conseiller Monsieur Dominic Lampron, Conseiller Monsieur Gilles Lamoureux, Conseiller Madame Katherine R. L'Heureux, Conseillère Madame Nathalie Fillion, Conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Alexandre Bélisle.

Sont également présents :

Monsieur Luc Forcier, Directeur général adjoint Monsieur Maxime Salois, Directeur général adjoint

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM
- 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 4. CORRESPONDANCE
- 5. <u>LÉGISLATION</u>
 - 5.1 Règlement numéro 577-2022 sur l'interdiction des sacs de plastique Adoption
 - 5.2 Règlement numéro 577-2022 sur l'interdiction des sacs de plastique Responsable de l'application Désignation
 - 5.3 Règlement 578-2022 modifiant le règlement numéro 363-2003 pour l'application du RM-VER-201 relatif au colportage Adoption

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 6.1 Approbation des comptes
- 6.2 Report de la séance ordinaire du mois d'octobre
- 6.3 Quai fédéral Conseil du Trésor
- 6.4 ClicSÉQUR Autorisation à la directrice générale et greffièretrésorière à agir à titre de représentante autorisée auprès de Clicséqur, de revenu Québec et de l'agence du revenu du Canada
- 6.5 AccèD-Affaires Désignation d'une nouvelle administratrice principale

- 6.6 Carte de crédit Directrice générale et greffière-trésorière
- 6.7 Nomination d'un directeur général adjoint pour la période du 6 septembre au 31 décembre 2022

7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

8. <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>

8.1 Nominations et nouvel organigramme de l'organisation municipale en sécurité civile (OMSC)

9. TRANSPORT ROUTIER

- 10. HYGIÈNE DU MILIEU
- 11. SANTÉ BIEN-ÊTRE

12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 12.1 P.I.I.A et demande de dérogation mineure DM 07-2022: 38 montée Calixa-Lavallée
- 12.2 Demande de dérogation mineure DM 06-2022: 451 rang Terres-Noires

13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 14. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
- 15. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DE QUORUM

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

2. <u>LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR</u>

2022-181

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal du 15 août 2022, tel que rédigé et présenté.

4. <u>CORRESPONDANCE</u>

5. LÉGISLATION

2022-182

5.1. RÈGLEMENT NUMÉRO 577-2022 SUR L'INTERDICTION DES SACS DE PLASTIQUE - ADOPTION

ATTENDU le Plan d'action métropolitain sur le bannissement des sacs de plastique et le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);

ATTENDU que le projet de PMGMR vise à interdire la distribution de sacs d'emplettes composés de plastique;

ATTENDU l'intérêt des municipalités du Grand Montréal à faire leur part et contribuer à l'effort collectif mondial pour l'environnement en incitant les consommateurs et les commerçants à adopter des comportements écoresponsables;

ATTENDU que des démarches sont entreprises à l'échelle des municipalités de la CMM pour interdire la distribution des sacs d'emplettes composés de plastique sur son territoire;

ATTENDU que le 1er janvier 2018, entrait en vigueur le règlement no 530-2017 relatif à l'interdiction de certains sacs de plastique sur le territoire de Verchères;

ATTENDU l'information, la sensibilisation et l'éducation effectuées au cours des dernières années auprès de la population pour promouvoir le bannissement des sacs d'emplettes composés de plastiques et à usage unique;

ATTENDU que la population a adhéré au mouvement de bannissement des sacs d'emplettes à usage unique ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau APPUYÉE PAR : Madame Katherine R. L'Heureux et résolu unanimement :

D'ADOPTER le règlement 577-2022 sur l'interdiction des sacs de plastique;

D'autoriser le maire, monsieur Alexandre Bélisle et la directrice générale, madame Carole Dulude à signer l'amendement à l'entente de service concernant l'application des règlements interdisant la distribution de certains sacs de plastique dans les commerces sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Marguerite D'Youville.

ADOPTÉ

2022-183

5.2. RÈGLEMENT NUMÉRO 577-2022 SUR L'INTERDICTION DES SACS DE PLASTIQUE - RESPONSABLE DE L'APPLICATION - DÉSIGNATION

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 577-2022 sur l'interdiction des sacs de plastique;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner le fonctionnaire responsable de son application;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

DE DÉSIGNER l'inspecteur en bâtiment et urbanisme responsable de l'application du règlement no 577-2022 sur l'interdiction des sacs de plastique.

ADOPTÉ

2022-184

5.3. RÈGLEMENT 578-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 363-2003 POUR L'APPLICATION DU RM-VER-201 RELATIF AU COLPORTAGE - ADOPTION

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de modifier le règlement numéro 363-2003 pour l'application du RM-VER-201 relatif au colportage

ATTENDU QU'avis de motion a régulièrement été donné lors de la séance ordinaire tenue le 15 août 2022, de même que le dépôt du projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR: Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

QUE le Conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1.

L'article 5 du règlement numéro 363-2003 pour l'application du RM-VER-201 relatif au colportage est remplacé pour se lire comme suit :

« ARTICLE 5. DEMANDE DE PERMIS

Toute personne désirant obtenir un permis de colportage doit remplir le formulaire annexé au présent règlement et fournir un certificat d'absence d'antécédent judiciaire ou la liste des antécédents judiciaires délivrée par la sûreté du Québec ou une firme accréditée par la GRC pour ce faire.

Le certificat d'absence d'antécédent judiciaire ou la liste des antécédents judiciaires ne doit pas avoir été émis plus d'un mois avant la présentation de la demande de permis.»

ARTICLE 2. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2022-185

6.1. APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'ADOPTER les comptes de la liste du 31 août 2022 pour les chèques #5110 au #5492 de même que les paiements par virements bancaires totalisant 638 651,45\$.

ADOPTÉ

2022-186

6.2. REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE

CONSIDÉRANT que des élections provinciales sont prévues le 3 octobre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

DE REPORTER la séance ordinaire prévue le 3 octobre 2022 au 4 octobre 2022 à 20h à la salle du Conseil à la mairie de Verchères.

ADOPTÉ

2022-187

6.3. QUAI FÉDÉRAL - CONSEIL DU TRÉSOR

CONSIDÉRANT que le Comité permanent des Finances de la Chambre des communes a annoncé les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral de 2023;

CONSIDÉRANT l'importance que revêt le dossier du Quai fédéral de Verchères pour la communauté locale et régionale;

CONSIDÉRANT les travaux d'analyses déjà effectués par les autorités de la Direction des ports pour petits bateaux de Pêches et Océans Canada - Région de Québec;

CONSIDÉRANT que dans sa correspondance du 31 mai 2022 l'honorable Joyce Murray, ministre de Pêches et Océans Canada, nous exprimait sa compréhension sur les implications économiques et patrimoniales qu'un dessaisissement des installations en faveur de la Ville pourrait avoir pour notre communauté et pourquoi nous demandons que des fonds soient mis à disposition pour permettre la réalisation d'un tel projet;

CONSIDÉRANT que dans cette même correspondance la ministre réaffirmait que le dossier du quai fédéral de Verchères faisait partie des priorités du ministère Pêches et Océans Canada.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE RÉPONDRE à l'invitation du Comité permanent des Finances de la Chambre des communes par le dépôt d'un mémoire

DE CONFIRMER au Comité permanent des Finances de la Chambre des communes, la disponibilité des autorités de la Municipalité de Verchères à une éventuelle audition permettant une meilleure compréhension de l'importance que revêt le quai fédéral de Verchères pour la communauté locale et régionale.

ADOPTÉ

2022-188

6.4. CLICSÉQUR - AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE À AGIR À TITRE DE REPRÉSENTANTE AUTORISÉE AUPRÈS DE CLICSÉQUR, DE REVENU QUÉBEC ET DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

CONSIDÉRANT la résolution 2022-159 confirmant la nomination de madame Carole Dulude à titre de directrice générale et greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

DE NOMMER madame Carole Dulude à titre de représentante autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Verchères, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

D'AUTORISER Revenu Québec à communiquer à la représentante autorisée, madame Carole Dulude, directrice générale, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉQUR;

DE NOMMER la directrice générale et greffière-trésorière, madame Carole Dulude à titre de représentante autorisée auprès de Revenu Québec et d'agence du revenu du Canada à signer, au nom de la Municipalité de Verchères, les formulaires fiscaux suivants: formulaires de consentement, nomination de responsable de services électroniques, formulaire de choix fiscaux selon la Loi sur la taxe d'accise LTA et la Loi sur la taxe de vente du Québec LTVQ, les déclarations de revenus, les déclarations de taxes de vente, les déclarations de retenues sur la paie à la source et cotisation de l'employeur;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière, madame Carole Dulude à fournir et à modifier, pour la Municipalité de Verchères et en son nom, tout renseignement ou document en application du LTA, de la LTVQ, de la Loi sur les impôts du Québec, de la Loi de l'impôt sur le revenu, les retenues sur la paie à la source et les cotisations à titre d'employeur;

D'AUTORISER la la directrice générale et greffière-trésorière de Verchères, madame Carole Dulude, à participer à toute négociation avec Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne de tels renseignements ou tels documents précédemment mentionnés;

D'AUTORISER Revenu Québec et l'Agence du revenu du Canada à communiquer les renseignements ou les documents nécessaires à l'exécution de son mandat de représentant autorisé à la directrice générale et greffière-trésorière;

DE RÉVOQUER la désignation de monsieur Luc Forcier à titre de représentant autorisé auprès de ClicSÉCUR.

ADOPTÉ

2022-189

6.5. ACCÈD-AFFAIRES - DÉSIGNATION D'UNE NOUVELLE ADMINISTRATRICE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT la résolution 2022-159 confirmant la nomination de madame Carole Dulude à titre de directrice générale et greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Fillion APPUYÉE PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

QUE madame Carole Dulude soit désignée comme administratrice principale en remplacement de monsieur Luc Forcier aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

ADOPTÉ

2022-190

6.6. CARTE DE CRÉDIT - DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution 2022-159 confirmant la nomination de madame Carole Dulude à titre de directrice générale et greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Dubeau

APPUYÉE PAR : Madame Nathalie Fillion

et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de Verchères délègue à madame Carole Dulude, directrice générale et greffière, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de carte de crédit Desjardins, incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec «la Fédération»;

QUE la Municipalité de Verchères soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que les intérêts et des frais applicables;

QUE la Municipalité de Verchères s'engage à ce que les cartes utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnants et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE madame Carole Dulude soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces cartes;

QUE madame Carole Dulude puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de la Municipalité de Verchères autorisées à obtenir une carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux cartes, le cas échéant;

QUE la Fédération puisse considérer cette résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation;

DE RÉVOQUER monsieur Luc Forcier des personnes identifiées responsables.

ADOPTÉ

2022-191

6.7. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT POUR LA PÉRIODE DU 6 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

CONSIDÉRANT la nomination de madame Carole Dulude à titre de directrice générale et greffière-trésorière en date du 5 septembre 2022, suite à l'annonce de la retraite de monsieur Luc Forcier au 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT que Monsieur Forcier demeurera au service la municipalité afin de finaliser le transfert des dossiers en cours et des projets à prévoir pour l'année 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Lamoureux APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Ménard

et résolu unanimement :

DE NOMMER monsieur Luc Forcier à titre de directeur général adjoint pour la période du 6 septembre au 31 décembre 2022;

QUE les vacances accumulées qui seraient dues à la fin de l'année en cours peuvent être prises en temps de façon anticipée d'ici le 31 décembre 2022.

ADOPTÉ

7. COMMUNICATION ET PROJETS SPÉCIAUX

8. <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>

2022-192

8.1. NOMINATIONS ET NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION MUNICIPALE EN SÉCURITÉ CIVILE (OMSC)

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

APPUYÉ PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

DE NOMMER madame Carole Dulude coordonnatrice municipale en mesures d'urgence, de nommer monsieur Maxime Salois en tant que substitut et d'adopter le nouvel organigramme de l'organisation municipale en sécurité civile de la Municipalité de Verchères (OMSC).

ADOPTÉ

- 9. TRANSPORT ROUTIER
- 10. HYGIÈNE DU MILIEU
- 11. <u>SANTÉ BIEN-ÊTRE</u>
- 12. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2022-193

12.1. P.I.I.A ET DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 07-2022: 38 MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE

À l'immeuble sis 38 montée Calixa-Lavallée formée du lot 6 217 780, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet d'autoriser un nouveau bâtiment résidentiel avec un escalier avant, empiétant dans la marge avant de 0,72 m, un empiétement dans l'aire de stationnement de 1,3 m sur la ligne arrière et une largeur d'allée de circulation de 5.42 m au lieu de 7.3 m.

CONSIDÉRANT l'avis des membres du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

APPUYÉE PAR : Madame Annie Dubeau

et résolu unanimement :

D'AUTORISER la demande de dérogation DM 07-2022 telle que présentée. Le développement du projet est conditionnel aux éléments suivants ;

- Revoir la largeur de l'allée de circulation à un minimum de 6,40 m pour un total de 11,90 m de longueur.
- Vérifier si un garde-corps doit légalement être installé au-devant du bâtiment, considérant le dénivelé important avec la rue et le risque de chutes. S'il n'est pas obligatoire, il est recommandé l'installation d'une haie basse en devanture.
- Créer un aménagement paysager de bon goût avec présence d'arbres sur le terrain, en prenant soin de choisir le bon arbre au bon endroit.
- D'avoir l'autorisation du ministère de la Culture et des Communications pour la démolition.
- D'avoir une étude de gestion des eaux pluviales et son application.

ADOPTÉ

2022-194

12.2. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 06-2022: 451 RANG**TERRES-NOIRES

À l'immeuble sis 451 rang Terres-Noires, formé du lot 5 216 783, une demande de dérogation mineure est déposée afin d'autoriser un bâtiment accessoire d'une hauteur au pignon de 5,60 m au lieu du 5,0 m réglementaire.

CONSIDÉRANT l'avis du Comité consultatif d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Ménard APPUYÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron

et résolu unanimement :

DE REFUSER la demande de dérogation DM 06-2022 pour la construction d'un garage d'une hauteur totale de 5,60 m. Le projet pouvant être réalisé en respectant la réglementation en vigueur.

ADOPTÉ

13. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

14. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Les membres du Conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

2022-195

15. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

L'ordre du jour étant épuisé à 21h.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dominic Lampron APPUYÉ PAR : Madame Katherine R. L'Heureux

et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle,

Maire

Luc Forcier, g.m.a.

Directeur général et greffier-trésorier adjoint

Je, Luc Forcier, greffier-trésorier adjoint, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Luc Forcier, g.m.a Directeur général et greffier-trésorier adjoint



RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL 6 SEPTEMBRE 2022

Demande d'information sur le chèque concernant le géoradar :

Il s'agit d'un appareil qui a fait une radiographie du sol dans le secteur identifié comme pouvant être le lieu de l'ancien fort dans le secteur du moulin et du monument de Madeleine. Cela pourra nous guider dans les actions futures pouvant même mener à des fouilles archéologiques. La Municipalité a obtenu une subvention pour ses recherches.

Questionnement sur le stationnement incitatif pour le transport en commun vs certaines personnes qui stationnent dans le secteur du vieux village :

Le stationnement incitatif est réservé aux utilisateurs du transport en commun. Nous recommandons à tous de l'utiliser au lieu d'encombrer les rues du vieux village.

Remarques et questionnements sur les services du transport en commun d'EXO dans notre secteur. Les différentes annulations des passages des autobus causent de réels problèmes aux citoyens qui sont pris avec des temps d'attente interminables ou l'obligation de trouver d'autres solutions :

Les élus comprennent et compatissent avec les usagers. Différentes démarches, pressions et conversations ont eu lieu et auront encore lieu pour s'assurer qu'EXO trouve une solution à cette situation intolérable. Les citoyens sont invités à collaborer avec les élus et tous ensemble pour continuer de mettre de la pression sur EXO afin de corriger le tout. Plaintes à EXO, demandes au député provincial, etc.

À la fin de l'assemblée, le Cercle Fermières de Verchères a présenté au Conseil municipal, une œuvre réalisée dans le cadre du 350^e anniversaire de Verchères.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES CHÈQUE #5110 CHÈQUES #5194 AU #5197 CHÈQUE #5227 CHÈQUES #5312 AU #5492

No	NOW DIT COMPRISE LID	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	4 404 40 4
	VIDÉOTRON LTÉE VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET TÉLÉPHONE	1 124.46 \$ 1 189.38 \$
	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	18 160.86 \$
	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	138.44 \$
	TÉLUS	CELLULAIRES	1 059.60 \$
	CHAPUT AUTOMOBILE INC. GLOBALPAYMENTS	LOCATION DODGE RAM 1500 CLASSIS AOÛT 2022 (14 DE 24) FRAIS PAIEMENTS JUILLET 2022 (7 DE 12)	905.17 \$ 48.52 \$
	PAYSAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS MINIMUM) PAIEMENT DIRECT	6.90 \$
	PAYSAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS	197.21 \$
	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES AOÛT 2022 (8 DE 12)	747.34 \$ 16 079.73 \$
PR PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES ARTM- AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN	LOCATION IMMEUBLE AOÛT 2022 (8 DE 12) EXO ET ARTM (2 DE 2)	169 928.50 \$
	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES	51 078.00 \$
	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	PISTE-CYCLABE PETITCOTEAU (INFR-161R-2)	1 802.46 \$
	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	BACS (18) RÉCUPÉRATION, BACS (16) ORGANIQUES	2 100.00 \$
	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	APPORT RÉSIDUS DU FLEUVE 2022 (95, 239-2, 1061, 1063,1065, 1069 ET 1153 MARIE-VICTORIN)	892.16 \$
PR	DIALOGUE HEALTH TECHNOLOGIE	PAE JUILLET 2022 (7 DE 12) PROTECTION INCENDIE	114.98 \$
PR	INFO PAGE INC.	IPA UTILISATEUR AOÛT 2022 PROTECTION INCENDIE	138.14 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAU POTABLE)	539.00 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (EAUX USÉES)	2 492.20 \$
PR	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE PISCINE	182.12 \$
PR	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE - JUILLET 2022	19 660.83 \$
PR	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 2/08/2022 AU 21 ST-PASCAL, DU 04/08/2022 AU 617 DUVERNAY	1 530.00 \$
PR	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 30/07/2022 AU 581 MARIE-VICTORIN, TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE AOÛT 2022 (9 DE 12)	20 425.83 \$
PR	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD (COMMUNICATION), SPOTIFY MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE), ÉQUIPEMENT WONDESHAPE (ÉDITEUR DE VIDÉOS), ZOOM CONFÉRENCE À DISTANCE, LOISIRS, CANVA	425.17 \$
PR	RÉAL HUOT INC	I GÉOTEXTILE VOIRIE/ PARCS	1 179.99 \$
	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION)	385.17 \$
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	3 492.53 \$
PR	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	POSTE INFORMATIQUE (VERCHÈRES-LAP07) DIRECTEUR ADJOINT	
PR	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	CONTRAT INFORMATIQUE ADMINISTRATION	45.94 \$
PR	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION AOÛT 2022 (8 DE 12)	55.93 \$
PR	MARTIN MASSICOTTE	SERVICES PROFESSIONNELS - PÉRIODE DU 27/06/2022 AU 25/07/2022	431.16 \$
PR	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE - LICENCE/INSTALLATION POSTE DG ADJOINT	1 211.84 \$
PR	PNEUS BÉLISLE BOUCHERVILLE/VERCHÈRES	CREVAISON PNEU (V-35-11) PÉPINE	101.12 \$
	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE AOÛT - ADMINISTRATION	6.30 \$
	PPS CANADA RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	PAIEMENT FINAL SPECTACLE VERCHÈRES EN MUSIQUE LE 24/08/2022 CONTRIBUTION (4 DE 4)	681.23 \$ 15 375.00 \$
	L.D.G.	ENTRETIEN GAZON - CONTRAT CIMETIÈRE ET CONTRAT ESPACES VERTS (4 DE 5)	5 092.24 \$
	BRISE-GLACE, CHANTS DE MARINS	VERCHÈRES EN MUSIQUE 10/08/2022	747.34 \$
	PRODUCTIONS BALUCHON MAGIQUE ICO TECHNOLOGIES	ANIMATION DU 27/08/2022 BIBLIOTHÈQUE CONSEIL SANS PAPIER AOÛT 2022 (8 DE 12)	456.45 \$ 196.33 \$
	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	338.50 \$
5313	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	338.50 \$
	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	40.00 \$
	GLS TETRA TECH QI INC.	FRAIS TRANSPORT BIBLIOTHÈQUE / USINE FILTRATION ASSISTANCE TECHNIQUE / RÉFECTION BASSIN D'EAU DE LAVAGE USINE FILTRATION	52.18 \$ 5 030.17 \$
	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	BATTERIE USINE FILTRATION	648.46 \$
	LE GARS DU SON	PROJECTION DE FILMS À L'EXTÉRIEUR POLITIQUE FAMILIALE	1 752.60 \$
	JOSIANNE BOISSEAU SR IMPRIMERIE	FRAIS DÉPLACEMENT MAI À JUILLET 2022 COROPLASTS "LEVÉE DE L'AVIS" ,et FÊTE 350 ^E ANNIVERSAIRE	24.31 \$ 1 072.56 \$
	275-BOUCHERVILLE -SCP DIST	DIVERS (PH MINUS) PISCINE	664.18 \$
	PHARE CULTUREL DE VERCHERES	SUPPORT FINANCIER ACTIVITÉS CULTURELLES	24 500.00 \$
	AGENCE D'ARTISTES DANIELLE LEFEBVRE	CHRISITNE TASSAN ET LES IMPOSTEURES LE 31/08/2022 VERCHERES EN MUSIQUE	2 874.38 \$
	LES GAZONS TESSIERS MONTY & ASSOCIÉ ARCHITECTES	CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION (BASSINS) ÉPURATION HONORAIRES AGRANDISSEMENT GARAGE (BAT-051A)	2 504.16 \$ 3 334.28 \$
	PHILIPPE MOREAU	ENTRETIEN PARC NATURE PRÈS USINE FILTRATION - FACTURÉ (1300\$) PÊCHE ET OCÉANS	3 748.19 \$
	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	CANADA RECHARGE CYLINDRES D'AIR / PIÈCES PROTECTION INCENDIE	417.64 \$
	MARTIN & LÉVESQUE (1983) INC.	VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	615.17 \$
5332	TAPIS NADON INC.	TAPIS D'ENTRÉE BIBLIOTHÈQUE	830.85 \$
	POMPACTION INC SUCC. PTE-CLAIRE BURO & CIE	POMPE SULFATE FERRIQUE ÉPURATION FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION	7 714.35 \$ 561.57 \$
	LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	247.33 \$
	NADEAU BLONDIN LORTIE ARCHITECTES INC.	CARNET DE SANTÉ DU 23 ST-PASCAL, DU 1025 MARIE-VICTORIN MOULIN DANSEREAU / MAISON DU MEUNIER	6 864.00 \$
	GESTION VINCENT & LIMOGES INC.	CONTRAT CAMP DE JOUR DU 11 JUILLET AU 22 JUILLET (11 588.97\$) ET ACCOMPAGNATEURS (5) (11 905.29\$)	23 494.26 \$
	ANACHEM LTÉE ÉTIENNE BUJOLD	TOILETTES PORTATIVES FÊTE NATIONALE	3 259.29 \$ 55.00 \$
	ANDRÉ S. BLAIS	PERMIS DE RÉUNION DU 13/08/2022 350 ^E ANNIVERSAIRE ANALYSE / RAPPORT DU 15 RUE ST-FRANCOIS	55.00 \$ 270.00 \$
	LES INDUSTRIES QUÉBEC BOLTS INC	ARTICLES DE QUINCAILLERIE VOIRIE ET RÉSEAU D'ÉGOUT	1 338.77 \$
5342	OUTILS PIERRE BERGER INC.	RECTIFIEUSE-VOIRIE, COUTEAU/ALISEUSE/GABARIT DE COUPE RÉSEAU D'ÉGOUT/AQUEDUC	1 437.00 \$
	ANTONIO MOREAU SPORT (1984) LTÉE	VÊTEMENTS VOIRIE	669.79 \$
	FORAGE PASSE-PARTOUT INC. RICHARD JOBIN PLOMBERIE	PROJET RUE FONTAINE PASSER FICHOIR BLOC SANITAIRE	10 807.66 \$ 172.46 \$
5346	REMORQUAGE VERCHÈRES INC.	DÉPLACEMENT VÉHICULE - BRIS AQUEDUC MARIE-VICTORIN / CALIXA-LAVALLÉE	172.46 \$
5347	TENAQUIP LTD	ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ, URINOIR PARC	626.42 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES CHÈQUE #5110 CHÈQUES #5194 AU #5197 CHÈQUE #5227 CHÈQUES #5312 AU #5492

No chèqu	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	ASPHALTE BRIS D'AQUEDUC MARIE-VICTORIN/CALIXA-LAVALLÉ, FACE AU 67-73 CALIXA-	8 347.42 \$
3346	BAUVAL - FAVAGES VARENINES	LAVALLÉE, AU 411 RUE DUVERNAY, PROJET RUE FONTAINE PIERRE-SABLE BRIS D'AQUEDUC MARIE-VICTORIN/CALIXA-LAVALLÉ, PROJET RUE FONTAINE,	0 347.42 ф
5349	DEMIX AGRÉGATS	RÉPARATION BORNE D'INCENDIE INDICATEURS DE SORTIE UISINE FILTRATION, CLAVIER D'ALARME USINE ÉPURATION, PROBLÈME D'ALARME MAIRIE, PRISE DE POÊLE CHALET PASSE-PARTOUT, REMPLACEMENT BORNE DE RECHARGE DU PRESBYTÈRE, VÉRIFIER CONTACTEUR DE BIO ÉPURATION,	10 322.10 \$
5350	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	VENTILATEUR DANS LA SALLE DES POMPES USINE FILTRATION, RÉPARATION LUMINAIRES FLUORESCENTS BUREAU/SORTIE UNE PRISE DE COURANT/RELOCALISER LE CONTRÔLE DU CÂBLE CHAUFFANT/MESURER LE FUTUR CÂBLE CHAUFFANT REQUIS POUR LE DRAIN MAIRIE, INSTALLATION RECHARGE PUBLIQUE DANS LE PARC JEAN-MARIE MOREAU, RACCORDEMENT	11 140.29 \$
5351	CENTRE DE SERV. SCOLAIRE DES TROIS-LACS	ÉLECTRIQUE FÊTE NATIONALE FORMATION PRÉPOSÉS À L'AQUEDUC (OPA) DU PROGRAMME DE QUALIFICATION DES OPÉRATEURS EN EAU POTABLE D'EMPLOI-QUÉBEC (4 COLS BLEUS/1 CADRE)	9 562.07 \$
5352	BRENNTAG CANADA INC.	CHLORE USINE FILTRATION / PISCINE	1 816.60 \$
5353	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	LOCATION PLAQUE VIBRANTE BRIS D'AQUEDUC MARIE-VICTORIN/CALIXA-LAVALLÉE, BRIS RUE DUVERNAY, PROJET RUE FONTAINE	585.17 \$
5355	ALIMENTATION ÉLIZABETH MÉNARD INC.	AUTRE BIENS NON DURABLE / ADMINISTRATION, BIBLIOTHÈQUE, INCENDIE, VOIRIE, 350 ^E ANNIVERSAIRE	738.39 \$
5358	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE ÉPIPEN PROTECTION INCENDIE, PHOTOS FÊTE NATIONALE, CARTES DE REMERCIEMENT 350E	4 942.05 \$
5359	FRANÇOIS MARTINEAU PHARMA INC.	ANNIVERSAIRE	221.81 \$
5361	AGISKA COOPÉRATIVE-BMR EXPRESS VERCHÈRES	AUTRES BIENS NON DURABLES/ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE, PARCS, PISCINE, RESEAU D'ÉGOUT/ AQUEDUC	1 014.41 \$
5362	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	COPIES DE MUTATION JUILLET 2022 (7 DE 12)	100.00 \$
	LIBRAIRIE ALIRE	PIÈCES BRIS AQUEDUC MARIE-VICTORIN/CALIXA-LAVALLÉE 6 ET 7/07/2022 ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	8 824.58 \$ 57.65 \$
5365	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	200.00 \$
	CITOYEN COL BLEU	REMBOURSEMENT TAXES PARCS / COUSSIN GEL	188.78 \$ 28.73 \$
	COL BLEU	ENGRAIS PARCS	86.23 \$
	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) JUILLET 2022 (7 DE 12)	296.50 \$
	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC. AIR LIQUIDE CANADA INC.	ENTRETIEN (V-30-07) JOHN DEERE ADAPTATEUR, ÉLECTRODES VOIRIE BOUTEILLES GAZ VOIRIE	194.34 \$ 89.46 \$
	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	AVIS PUBLIC - APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT S 22-08-04	634.66 \$
	LINDE CANADA INC. LES SERVIETTES NERKA INC.	CONTRAT 1 AN DU 26/07/2022 AU 29/07/2023 SERVIETTES FÊTE SPÉCIALE	347.80 \$ 229.95 \$
		SERVICES FETE SPECIALE SERVICES TECHNIQUES PÉRIODE DU 1/06/2022 AU 31/08/2022, LOGICIEL CALCUL EN CONTINU	•
	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	USINE FILTRATION	6 889.88 \$
	ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUCS INC. KORVETTE 01	PIÈCES ET ACCESSOIRES ÉGOUT / AQUEDUC MATÉRIEL FÊTE DU 350 ^E ANNIVERSAIRE	14 751.38 \$ 246.27 \$
	LIQUITECK	PIÈCES ET ACCESSOIRES (AIR END KIT) USINE FILTRATION	1 124.51 \$
	PRODUCTION DIO	CONTRAT SON - VERCHÈRES EN MUSIQUE 3/08/2022	1 753.37 \$
	GESTION VINCENT & LIMOGES INC GVL PITNEY WORKS	CONTRAT CAMP DE JOUR DU 25 JUILLET AU 5 AOÛT 2022 FRAIS DE POSTE (CHARGEMENT TIMBREUSE)	7 972.13 \$ 5 806.25 \$
	ADMQ-ZONE MONTÉRÉGIE EST	COLLOQUE DU 8/09/2022 CAROLE DULUDE	250.00 \$
	ASS. DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC RABAIS CAMPUS	COTISATION MEMBRE POUR CAROLE DULUDE PÉRIODIQUES BIBLIOTHÈQUE	51.74 \$
	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES BIBLIOTHÈQUE	125.32 \$ 377.27 \$
	LABORATOIRE GS INC.	ÉCHANTILLONNAGE DES SOLS MUR DE SOUTÈNEMENT POSTE STE-FAMILLE (STAT-022-1)	4 311.56 \$
	CITOYENS (28) CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES PROGRAMME SUBVENTION 2022 - TONDEUSE MANUELLE - REMBOURSÉ PAR LA MRC	8 696.47 \$ 100.00 \$
5429	SANIXEL INC.	PRODUDITS HYGIÈNIQUES ADMINISTRATION/PARCS/VOIRIE	2 486.56 \$
	GÉOPHYSIQUE GPR INTERNATIONAL INC.	LEVÉES GÉOPHYSIQUES (GÉORADAR) DU 12/08/2022 RÉPARATION DU SURPRESSEUR AU 108 CALIXA-LAVALLÉE, CENTRALE MAIRIE/PROTECTION	5 875.22 \$
	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	INCENDIE DU 26/06/2022 AU 26/08/2023	1 357.72 \$
	CHALOUPES VERCHÈRES INC.	LOCATION DE CHALOUPES POUR FÊTE 350 ^E ANNIVERSIARE	2 621.43 \$
	PRODUCTION DIO CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE -CTM	CONTRAT SON -VERCHÈRES EN MUSIQUE 10/08/2022 LOCATION PORTATIFS (12) FÊTE 350 ^E ANNIVERSAIRE	1 753.37 \$ 608.68 \$
	ÉQUIPEMENT MÉDICAL RIVE NORD	MASQUES (50) PREMIERS RÉPONDANTS, ZOLL AED CABINET (DÉFIBRILLATEUR)	398.68 \$
	FOCUS GESTION DE FLOTTE ET CARBURANT SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	LOCATION GPS PÉRIODE DU 1/08/2022 AU 31/10/2022 (VÉHICULES) RECHARGE CYLINDRES D'AIR / PIÈCES PROTECTION INCENDIE	1 893.69 \$ 443.14 \$
	BIOSERVICE MONTREAL INC.	LOCATION HEBDOMADAIRE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ODEURS ÉPURATION PÉRIODE DU	5 238.26 \$
3436		16/07/2022 AU 12/08/2022	5 236.26 \$
5439	LOCATION ET CONSTRUCTION JACQUES FRÉCHETTE INC.	LOCATION ROULOTTE DU 14/06/2022 AU 14/07/2022 VOIRIE	431.16 \$
	SERVICE LOCATION TAPIS COMMERCIAL INC.	LOCATION TAPIS PÉRIODE MAI /JUIN/ JUILLET 2022 PROTECTION INCENDIE	172.43 \$
5441	LOISIRS ET RÉPIT SANS LIMITES	SUPPORT FINANCIER POUR JEUNES DE VERCHÈRES - ACCOMPAGNEMENT PERSONNES HANDICAPÉES	6 400.00 \$
	COL BLANC	POMPE POUR BOUTEILLE D' EAU - MESURE D'URGENCE LOISIRS	183.90 \$
	BIONEST INC. MARTIN TREMBLAY - STUDIO M.T.	ENTRETIEN UV DU 01/08/2022 (1021 MARIE-VICTORIN) - FACTURÉ PRISE DE PHOTOS FÊTE D'ÉTÉ 350 ^E ANNIVERSAIRE	303.99 \$ 225.00 \$
	ISABELLE MILLETTE	VÉRIFICATION PERMIS DE CONDUIRE SAAQ, FRAIS DÉPLACEMENT JUIN / JUILLET 2022, DÎNER	476.84 \$
	ETIENNE BUJOLD	BRIS AQUEDUC MARIE-VICTORIN/CALIXA-LAVALLÉE DIVERS BUDGET FONTIONNEMENT PISCINE/ CJ/SVG	163.65 \$
	POUPART & POUPART AVOCATS INC.	SERVICES JURIDIQUES (233 RUE DUVERNAY - GARAGE)	606.17 \$
	SEAO - CONSTRUCTO	AVIS PUBLIC PAVAGE RUE DALPÉ S 22-07-20	13.56 \$
5449 5450	SR IMPRIMERIE GLS	PLAQUES WIFI DISPONIBLE POUR TABLE À PIQUE-NIQUE FRAIS TRANSPORT VOIRIE	101.46 \$ 160.53 \$
5451	GLS	FRAIS TRANSPORT USINE FILTRATION	22.06 \$
	KORVETTE 01	DIVERS 350 ^E ANNIVERSAIRE	27.53 \$
	CITOYEN TARGE RISQUES MANAGEMENT INC.	REMBOURSEMENT TAXES FORMATION POMPIERS (5) - SAUVETAGE ESPACE CLOS	544.17 \$ 1 724.63 \$
	ASCENSEURS LAVAL INC.	CLÉS (22) PROTECTION INCENDIE	724.23 \$
5459	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2022 - PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES - REMBOURSÉ PAR LA MRC	41.99 \$
5460	MINISTRE DES FINANCES	REMBOURSE FAR LA WIRC REMBOURSEMENT SUBVENTION - PROTECTION EAU POTABLE (DÉPENSES MOINDRE)	22 769.39 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUE #5110 CHÈQUES #5194 AU #5197 CHÈQUE #5227 CHÈQUES #5312 AU #5492

No chèqu	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
5461	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	85.83 \$
5462	JARDINS & DES LYS	ENTRÉES VISITEURS (GROUPE DE SAINTE-JULIE)	160.00 \$
	EMPLOYÉS - LOISIRS	CONTRAT - BEACH PARTY	615.00 \$
5472	ANDRÉANNE DE BERNARDO	BOUTEILLES D'EAU PÉRIODE DE L'AVIS D'ÉBULLITION (CAMP DE JOUR)	75.39 \$
5473	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE ÉPURATION	12 340.16 \$
5474	GESTION PARASITAIRE - GPS	GESTION PARASITAIRE DU 1/07/2022 AU 30/06/2023 PROTECTION INCENDIE	532.72 \$
5475	COL BLANC	FRAIS DÉPLACEMENT, PERMIS DE RÉUNION POUR EXPÉDITION KAYAK 350 ^E ANIVERSAIRE	32.95 \$
5476	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	249.38 \$
5477	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORT DU 23-25 STE-GENEVIÈVE	506.25 \$
5478	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	2 047.88 \$
5479	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 9/08/2022 AU 21 ST-PASCAL	780.00 \$
5480	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	313.19 \$
5481	BRENNTAG CANADA INC.	CHLORE USINE FILTRATION	908.30 \$
5482	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	6 410.87 \$
5483	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	ACHAT SERVICE MDJ /COUPONS BÉNÉVOLES ACTIVITÉ DU 13/08/2022 350 ^E ANNIVERSAIRE	618.00 \$
5484	LE CAFÉ DU PASSEUR INC.	COUPONS BÉNÉVOLES - FÊTE ÉTÉ 350E ANNIVERSAIRE	111.00 \$
5485	CONTRAT - LOISIRS	CONTRAT - BEACH PARTY	101.25 \$
5486	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	INSTALLATION ÉLECTRIQUE ACTIVITÉ 13/08/2022 (GLISSADES D'EAU/JEUX GONFLABLES) 350 ^E ANNIVERSAIRE, REMETTRE LE PANNEAU D'ALARME PROTECTION INCENDIE	695.60 \$
5487	AMUSEMENTS BORÉAL	ACTVITÉ DU 13/08/2022 (GLISSADES D'EAU/JEUX GONFLABLES) 350 ^E ANNIVERSAIRE	27 743.48 \$
5488	MARJOLAINE D'AOUST	MATÉRIEL POUR CLUB TD / BRICOLAGE. PRODUITS MÉNAGERS BIBLIOTHÈQUE	59.48 \$
	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	285.32 \$
	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	258.66 \$
0102	SHOTEN.	NEW DOOR OF THE PROPERTY OF TH	200.00 ψ
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATIONS)	6 921.44 \$
		SALAIRES	123 615.67 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	45 673.10 \$
		TOTAL:	638 651.45 \$

*** CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 août 2022

Luc Forcier, Greffier-trésorier et Directeur général

*** NOTE: PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUES # (2 DE 3)

#37146 ASU #5391 - DÉCALAGE DES NUMÉROS #5424 #5453 #5489

CHÈQUES ANNULÉS

LE CHÈQUE #5407 EST LA SOMME DES CHÈQUES #5407 AU #5427 LE CHÈQUE #5463 EST LA SOMME DES CHÈQUES #5463 AU #5471